

Si vous désirez être considéré pour une opportunité à durée déterminée (terme) avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) comme Vétérinaire, voir les détails ci-bas.

<p style="text-align: center;">Titre du poste: Vétérinaire Groupe et niveau : VM-01 Endroit: Bureau régional de l'I.-P.-É. Charlottetown, I.-P.-É. Durée: 7 mois, débutant en février 2016 Exigences linguistiques : Anglais essentiel Salaire annuel : \$69 011 à \$83 324 par année Date de fermeture : 26 février 2016</p>

Ce poste est responsable de fournir des services de soutien en ce qui a trait aux programmes de la santé des animaux et de l'hygiène des viandes.

Les exigences d'études minimales pour cette opportunité sont :

- 1) un grade d'une école de médecine vétérinaire reconnue, soit :
 - un grade d'une école de médecine vétérinaire accréditée ou approuvée par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV); ou
 - un grade d'une autre école de médecine vétérinaire et titulaire d'un Certificat de compétences (parties A, B et C) du Bureau national des examinateurs (BNE) de l'ACMV.
- 2) Admissibilité à une association professionnelle canadienne de vétérinaires, soit :
 - les membres en règle d'une association professionnelle canadienne de vétérinaires qui possèdent un permis d'exercer reconnu par l'Association canadienne des médecins vétérinaires; et
 - les personnes qui ne sont pas membres d'une association professionnelle canadienne de vétérinaires mais qui sont titulaires d'un Certificat de compétences du Bureau national des examinateurs (BNE) de l'ACMV.

Qui peut postuler:

- Personnes résidant au Canada ainsi que les citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Les conditions d'emploi suivantes sont aussi nécessaires aux fins d'une nomination :

- Respect du Code de conduite de l'ACIA.
- Respect du Politique de l'ACIA sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat.
- Respect du Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique.
- Statut légal pour accepter un emploi durant toute la période d'emploi.
- Cote de sécurité : Fiabilité*

* Les postulants qui n'ont pas résidés au Canada au cours des cinq dernières années peuvent être tenus de soumettre un certificat de police de chaque pays où ils ont résidé pendant au moins six mois au cours de cette période, ainsi que d'autres documents requis dans le cadre du processus de contrôle de sécurité. À défaut de présenter ces documents, si demandés, la demande d'emploi ne pourra être considérée pour tout examen ultérieur.

Une entrevue et une vérification des références pourraient être administrées.

La fonction publique du Canada s'est engagée à se doter d'un effectif compétent qui reflète la diversité de la population canadienne. Par conséquent, elle favorise l'équité en matière d'emploi et vous encourage vous auto-identifier si vous êtes une femme, une personne autochtone, une personne handicapée ou un membre d'une minorité visible.

Si cette opportunité vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, nous vous encourageons à communiquer avec Douglas Schurman, Agent vétérinaire, pour obtenir des renseignements additionnels. Vous pouvez vous présenter au bureau du Collège Vétérinaire de l'Atlantique (345N), ou téléphoner au (902) 566-0775.